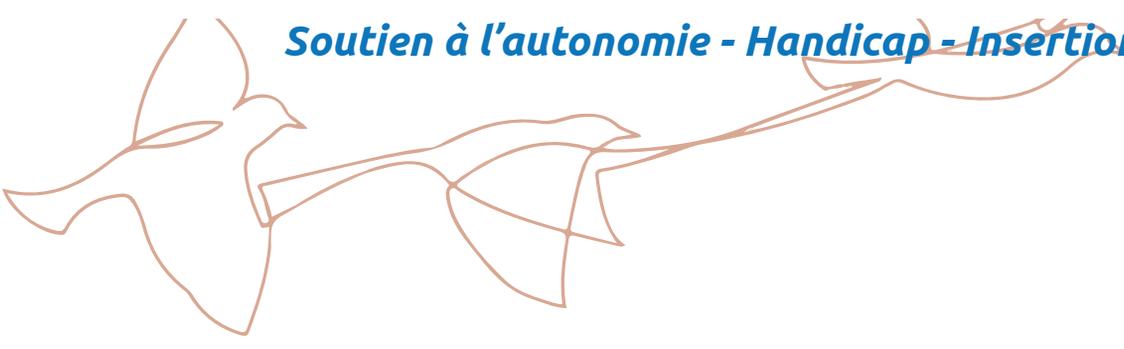




Envol Lorraine accompagne de jeunes adultes autistes, locataires d'une résidence autonomie

Soutien à l'autonomie - Handicap - Insertion



Moselle (57)



Association Envol Lorraine

A Saint Avold (57), la résidence autonomie « Les Platanes » permet à de jeunes adultes atteints de troubles du spectre autistique de faire l'apprentissage d'une vie « chez soi ». A l'occasion de la réhabilitation de la résidence, six appartements ont été adaptés à leurs contraintes et leur ont été réservés. Une éducatrice de l'association Envol Lorraine, qui porte le projet, assure une présence quotidienne auprès des jeunes adultes autistes, les accompagne dans leur vie sociale et favorise



L'essentiel

Date de création : 2018

Population concernée : Jeunes adultes célibataires, porteurs de troubles du spectre autistique (TSA).

Zone d'implantation : La résidence autonomie les Platanes est située à Saint-Avold, commune rurale de Moselle, frontalière avec l'Allemagne, qui compte environ 17 000 habitants. La résidence est implantée au centre-ville, à proximité des commerces, des transports et des services.

Configuration de l'habitat : 8 appartements de Type 1 rénovés et adaptés, au sein d'une résidence autonomie de 52 logements, en cours de réhabilitation. La résidence autonomie dispose d'espaces communs : restaurant, buanderie, bibliothèque, salons de télévision.

Partenaires : AAFPA (Association pour l'Action en Faveur des Personnes Agées), Agence régionale de Santé (arS) Grand Est, Carsat Alsace Lorraine, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Département de la Moselle, la commune de Saint-Avold.

Programmes, AAP : Appel à projet de l'arS Grand-Est « Un projet habitat inclusif par département ».

Spécificités :

- Un partenariat entre une association de familles, gestionnaire de services spécialisés dans le suivi de personnes porteuses de TSA et une résidence autonomie, pour la mise à disposition de logements au sein de cette résidence.
- La présence quotidienne, auprès des jeunes autistes occupant les logements, d'une « coordinatrice », salariée de l'association.
- L'accès à l'ensemble des services proposés par la résidence.

Cette action a été identifiée dans le cadre d'un appel à contribution diffusé en mars 2019, en partenariat avec la CNSA.

Bilan

Les éléments positifs

- La confiance et l'autonomie croissantes des jeunes adultes autistes qui développent des solidarités entre eux et des relations sociales avec les personnes âgées.
- Un réseau partenarial ancien entre Envol Lorraine et les différents acteurs locaux (sociaux, culturels, sportifs, économiques...) qui a facilité la mise en œuvre du projet et qui contribue à l'inclusion des jeunes résidents à la vie de la cité.
- Le travail de sensibilisation de la coordinatrice pour lever les appréhensions du personnel, des résidents âgés et des parents.
- Le recours à des ressources locales, sur un territoire rural et économiquement fragilisé.

" Lorsqu'il vivait chez ses parents, Maël restait enfermé des journées entières dans sa chambre. Ici, il se sent chez lui, il s'est ouvert et participe de lui-même chaque semaine à la séance de gym avec d'autres résidents âgés et au déjeuner collectif. Il est fier de son logement, des compétences qu'il s'est découvert. Il est totalement différent"

Laurence, coordinatrice du dispositif

Les points d'attention

- Un dispositif dont la pérennité financière n'est pas encore assurée, notamment le poste de coordinatrice.
- Le retard des travaux de réhabilitation de la résidence qui a limité la capacité du dispositif, pour l'instant.
- Un dispositif expérimental qui doit faire ses preuves auprès des familles et des professionnels susceptibles de le promouvoir.

Moyens

L'investissement :

Le coût total de la réhabilitation de la résidence s'élève à 2 147 496 €, pris en charge majoritairement par l'AAFPA, dans le cadre d'un emprunt. Le projet a également reçu le soutien de la Carsat Alsace-Moselle et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

Le fonctionnement :

Chaque locataire finance :

- Le loyer et les charges de son logement, soit 525€ pour un grand studio. Il peut prétendre aux APL, dont le montant varie selon ses ressources (environ 350€ si la personne perçoit seulement l'AAH). Le Département avance la caution, le premier loyer et participe à l'assurance du logement. Un préavis d'un mois est imposé en cas de départ du logement.
- Les dépenses individuelles d'eau et d'électricité.
- Les frais alimentaires. Il peut recourir à l'offre de repas de la résidence autonomie (6,10€ en portage et 6,50€ en salle de restauration). Il peut également bénéficier de l'épicerie sociale toute proche de la résidence.
- Une participation aux activités proposées par la résidence de 8€ par an.

Envol Lorraine assure :

- Le salaire de la coordinatrice.
- Une contribution pour l'usage d'un bureau à la résidence (mis gratuitement à disposition le temps des travaux).
- L'achat de matériel pour les ateliers.
- La participation à l'utilisation d'un véhicule de service de l'association.
- Soit un budget annuel de 56 500€, financé les deux premières années par le Fond d'Intervention Régional (FIR), dans le cadre de l'appel à projet de l'arS Grand Est.

Partenaires

L'AAFPA, L'arS Grand-Est, Carsat Alsace Lorraine, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), le Département de la Moselle, la ville de Saint-Avold.

CONTACTS

Florence VARRASO

*Directrice -SESSAD Envol Lorraine de Rémelfing/
Bitche*

Cité Emile HUCHET, 55 Avenue principale, 57500
Saint-Avold

 03 55 88 54 92

 Varraso.envol@numericable.fr

Retrouvez l'intégralité de la fiche sur notre site internet :

 www.odas.labau.org